

COMPTE-RENDU
Réunion du 15 décembre 2022

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du jeudi 8 décembre 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAGARDE, le jeudi 15 décembre 2022 à partir de 18h00 à MOULIS (Salle des fêtes).

Nombre de votants	31
Nombre de pouvoirs	9
Absents	1

A l'ordre du jour :

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 15 novembre 2022 ;
- Modification de la liste des délégués au sein du syndicat mixte du bassin versant des Jalles de Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC).
- Désignation des représentants de la CdC Médullienne au sein des instances de gouvernance du projet de Champs captant

• **Finances**

- Budget annexe « Ordures Ménagères » 2022 – décision modificative n°2 ;
- Budget principal 2022- décision modificative n°1
- Budget principal 2022- sortie du patrimoine comptable des biens réformés
- Fonds de concours -Exercice 2022 – Demande de la commune de LISTRAC-MEDOC ;
- Fonds de concours – Exercice 2022 – Demande de la commune de SAINTE HELENE ;
- Fonds de concours – Exercice 2022 – Demande de la commune de LE TEMPLE.

• **Environnement**

- Révision des tarifs de redevance spéciale pour l'année 2023 ;
- Révision des tarifs d'apport en déchèteries pour l'année 2023 ;

- Gratuité des composteurs ;
- SPL TRIGIRONDE - Rapport annuel 2021 ;
- Convention de prestation intégrée pour le transit, transport et tri des collectes sélectives, traitement des refus et revente des matières en sortie de centre de tri par la SPL Tri Gironde durant la phase transitoire.

- **Ressources Humaines**

- Personnel communautaire – suppression de poste au tableau des effectifs ;
- Personnel communautaire- modification du tableau des effectifs ;
- Personnel communautaire- convention d’adhésion à l’offre de service de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la gironde.

- **Famille Solidarité**

- Convention territoriale globale (CTG) 2022-2026 entre la caisse d’allocations familiales de la gironde, la Communauté de Communes MEDULLIENNE et la Commune du Temple.

104-12-22	Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 15 novembre 2022	POUR	UNANIMITE
105-12-22	Modification de la liste des délégués au sein du syndicat mixte du bassin versant des Jalles de cartillon et de Castelnau (SMBVJCC)	POUR	UNANIMITE
106-12-22	Projet de champ captant – Désignation des représentants de la CdC Médullienne au sein des instances représentatives	POUR	UNANIMITE
107-12-22	Budget annexe « Ordures ménagères » 2022 – Décision modificative n°2	POUR	UNANIMITE
108-12-22	Budget principal 2022 – Décision modificative n°1	POUR	UNANIMITE
109-12-22	Budget principal- Sortie du patrimoine comptable des biens réformés	POUR	UNANIMITE
110-12-22	Fonds de concours – Exercice 2022 : Demande de la commune de LISTRAC - MEDOC	POUR	UNANIMITE
111-12-22	Fonds de concours – Exercice 2022 : Demande de la commune de SAINTE -HELENE	POUR	UNANIMITE
112-12-22	Fonds de concours – Exercice 2022 : Demande de la commune de LE TEMPLE	POUR	UNANIMITE
113-12-22	Révision des tarifs de redevance spéciale pour 2023	POUR	UNANIMITE
114-12-22	Révision des tarifs – Accès en déchèterie – Tarif 2023 pour les professionnels	POUR	UNANIMITE
115-12-22	Gratuité des composteurs individuels	POUR	UNANIMITE
116-12-22	SP TRI GIRONDE – Rapport annuel 2021	POUR	UNANIMITE
117-12-22	Convention de prestation intégrée pour le transit, transport et tri des collectes sélectives, traitement des refus et revente des matières en sortie de centre de tri par la SPL TRI GIRONDE durant la phase transitoire	POUR	UNANIMITE
118-12-22	Personnel Communautaire - Suppression de postes au tableau des effectifs	POUR	UNANIMITE
119-12-22	Personnel communautaire – Modification du tableau des effectifs	POUR	UNANIMITE
120-12-22	Convention d'adhésion à l'offre de service de prévention et santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde	POUR	UNANIMITE
121-12-22	Convention territoriale globale (CTG) 2022-2026 entre la caisse d'allocations familiales de la Gironde, la communauté de Communes Médullienne et la commune de LE TEMPLE	POUR	UNANIMITE